



**GRENOBLE ALPES ISÈRE
AÉROPORT**

POWERED BY **VINCI**
AIRPORTS

Compte-rendu annuel 2024 de l'activité opérationnelle du CDRA



**Service de Prévention du Risque
Animalier.**



Compte-rendu annuel 2024.

Ce compte-rendu annuel présente un état du risque animalier pour l'année 2024 sur la plateforme de Grenoble Alpes Isère.

Ce compte-rendu est construit sur la base de données récoltés tout au long de l'année, que ce soient les collisions avec aéronefs, la récupération d'animaux vivants ou morts, la mise en place de missions d'effarouchement ou d'observations.



Les principes fondamentaux de la gestion du péril animalier.

La gestion du péril animalier aux aéroports a pour objectif de réduire le risque d'impacts d'animaux par la mise en œuvre de mesures d'atténuation appropriées.

Pour cela, il est nécessaire d'évaluer le niveau de risque pour chaque espèce présente sur la plateforme, dans un périmètre riverain et un périmètre élargi.

La gestion des habitats, la connaissance des facteurs d'attractivité, l'importance de la compréhension du comportement des animaux.

Le rôle des agents de prévention du risque animalier est d'analyser et de comprendre les réactions probables des animaux sur la plateforme, afin de mettre en place la ou les techniques de dispersion, de minimiser leur présence aux abords des pistes pour réduire le risque de collision avec un aéronef.

C'est pourquoi au travers des patrouilles sur l'ensemble de la zone d'aéroport, des observations réalisées et des analyses qui en découlent. Les agents de prévention peuvent mettre en place des techniques variés pour assurer la sécurité des vols sur les phases critiques d'atterrissage et de décollage.



Ce peut être des :

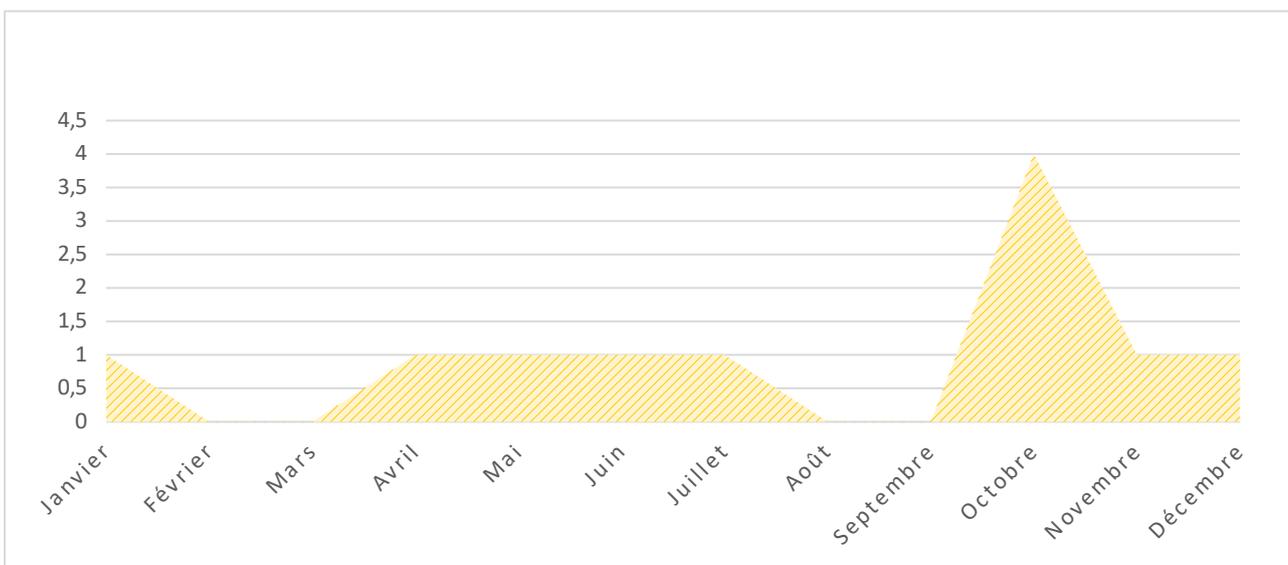
- Des moyens pyrotechniques d'effarouchement,
- Des dispositifs acoustiques d'effarouchement,
- Des accessoires visuels d'effarouchement,
- Des actions de piégeage,
- Etc.



L'activité opérationnelle du SPRA de Grenoble Alpes Isère : Année 2024.

1. Choc animalier :

En 2024, il y a eu 11 chocs animalier sur l'aéroport de Grenoble Alpes Isère.



Nombre de chocs animaliers par mois depuis 2006



Chocs animaliers par espèces depuis 2006



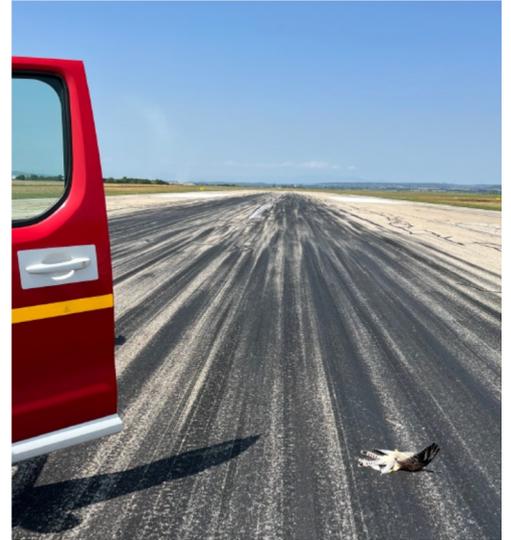
2. Récupération d'animaux vivants ou morts :
Sur l'année 2024, c'est **4 animaux** morts qui ont été ramassés par le SPRA, sans collision avec un aéronef :

- 2 faucons crécerelles.
- 1 pigeon.
- 1 Corneille noire.



Et le SPRA a porté assistance à **1 vipère** :

L'ensemble de ces espèces ont été emmenés soit chez un vétérinaire local, soit au centre de soin pour animaux « Le Tichodrome ».



3. Destruction d'hyménoptères :

8 missions pour destruction d'hyménoptère ont été réalisées dans le cadre principalement de la sécurité au travail du personnel de l'aéroport.

A noter que pour l'année 2024, aucune action de prélèvement d'espèce n'a été réalisée.



Analyse du risque animalier pour 2024.

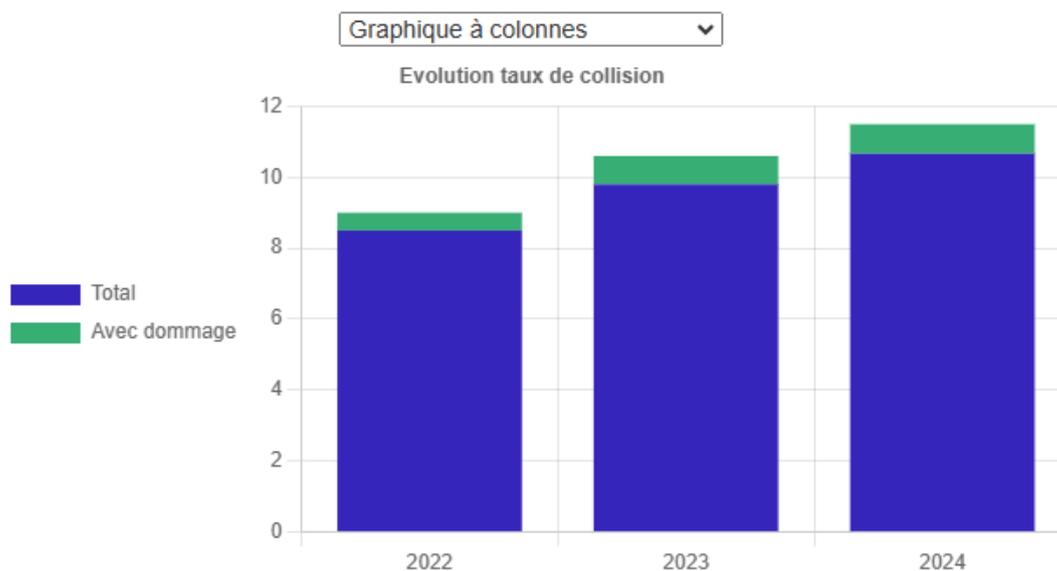
Tableau évaluation des risques animaliers

Gravité	Probabilité				
	Très élevée	Elevée	Modérée	Faible	Très Faible
Très élevée	Buse variable, Corneille noire	Faucon crécerelle, Lièvre			Cigogne blanche, Martinet noir
Elevée					
Modérée					
Faible					
Très Faible			Étourneau sansonnet, Héron cendré	6 espèces	19 espèces

Niveau de risque animalier

Niveau de danger	Nombre d'animaux
Intolérable	4
Tolérable	2
Acceptable	27

Evolution taux de collision



Partenariat avec la LPO.

Dans le cadre du partenariat entre l'aéroport de Grenoble Alpes Isère et la LPO, de nombreuses actions et échanges sont réalisées tout au long de l'année 2023 :

- La rédaction du document de cadre de gestion :
 - Enjeux écologiques.
 - Fiches d'actions.
 - Cartographie.
- Le rapport d'activité du suivi écologique :
 - Synthèse des 3 dernières années.
- Le suivi mensuel de :
 - L'Avifaune.
 - Botanique.
 - L'herpétofaune.
 - L'entretien des parcelles.
- La formation des agents du SPRA : (2 à 3 heures de formation spécifique)
 - Le 25 janvier 2023
 - Le 28 novembre 2023



Document Cadre de Gestion
Aéroport
Grenoble-Alpes-Isère



Pour l'année 2023 c'est 2677 données récoltées :

- 118 espèces identifiées.
- 10435 individus dénombrés.
- 1 espèce botanique identifiée et protégée en Isère : Dianthus Armeria.

Partenariat avec Aéro biodiversité.

En 2024, une convention a été signée avec l'association Aéro biodiversité. C'est une association de loi 1901 reconnue d'intérêt général qui œuvre en faveur de la biodiversité des prairies aéroportuaires.

Evaluer, améliorer et faire connaître la richesse écologique des plateformes.

Des observations ont été réalisées à l'occasion de 3 visites sur l'année 2024, avec à l'issue un compte-rendu qui sera établi courant 2025.

- Estimations des populations d'oiseaux communs,
- Ecoutes nocturnes d'oiseaux,
- Vigie-chiro : Etude de l'activité des chauves-souris,
- Suivi photographique des insectes pollinisateurs,

